

Communiqué de presse

La violence psychologique ne laisse pas de bleus, mais peut détruire à jamais le monde des enfants

Berne, le 4 novembre 2024 – La violence dans l'éducation fait toujours partie de la vie quotidienne en Suisse : un enfant sur cinq est régulièrement victime de violence psychologique. Et près d'un enfant sur trois a déjà assisté à des scènes de violence psychologique entre ses parents. C'est ce qui ressort des derniers résultats d'une étude menée par l'Université de Fribourg à la demande de Protection de l'enfance Suisse sur le comportement punitif des parents. C'est donc avec satisfaction que nous constatons que le Conseil fédéral aborde explicitement les différentes formes de violence psychologique envers les enfants dans son message sur l'inscription de l'éducation sans violence dans le code civil.

La violence psychologique marque le quotidien des familles

L'Université de Fribourg a interrogé 1264 parents sur le recours à la violence psychologique dans l'éducation. Les résultats indiquent que :

- 30 % des parents blessent leurs enfants verbalement.
- 25 % menacent de les frapper.
- 20 % des enfants en Suisse vivent régulièrement des expériences de violence psychologique.
- Le fait d'assister à des scènes de violence entre les parents peut aussi avoir un impact psychologique important sur les enfants. Près d'un enfant sur trois a déjà été témoin de violence psychologique entre ses parents.

Est-ce de la violence psychologique ?

La violence psychologique est plus difficilement identifiable que la violence physique, du fait qu'elle est moins visible. Pourtant, elle aussi peut avoir, surtout lorsqu'elle se produit régulièrement, de graves conséquences à long terme sur la vie de l'enfant. Cela comprend notamment : un risque fortement accru de dépression, des troubles de l'apprentissage, un comportement agressif et violent, des troubles affectifs, etc. On parle de violence psychologique quand les parents exercent intentionnellement du pouvoir et une influence et adoptent régulièrement certains comportements inadéquats par rapport à la situation et à l'attitude de l'enfant. L'enfant ressent la réaction des parents comme une attaque personnelle qu'il ne parvient pas à mettre en lien avec la situation actuelle. Il se sent rejeté, sans valeur et démuné. Les enfants qui vivent en situation de violence domestique sont exposés à des pressions psychiques considérables et ressentent de la peur, de la torpeur et de l'impuissance.

Cette phase de la **campagne** se concentre sur des formes de violence moins visibles, mais tout aussi douloureuses, qui doivent d'urgence être prises en compte aux niveaux sociétal et politique. « La violence psychologique est invisible, mais ses répercussions accompagnent les enfants tout au long de leur vie. C'est à nous de protéger leur univers », a déclaré Regula Bernhard Hug, directrice de Protection de l'enfance Suisse.

Dernière ligne droite pour l'inscription de l'éducation sans violence dans le code civil

Le 13 septembre, le Conseil fédéral a présenté son **projet** en vue de la mise en œuvre de la motion « Inscrire l'éducation sans violence dans le CC ». Le Conseil fédéral reconnaît dans ce texte que la violence psychologique n'a pas davantage sa place dans l'éducation que la violence physique. Le Conseil national se prononcera probablement sur la proposition du Conseil fédéral lors de la session de printemps 2025 et l'objet ira ensuite au Conseil des États.

Il y a toujours une alternative à la violence

Les parents sont souvent sous pression et se sentent dépassés. Il existe néanmoins toujours une alternative à la violence. Protection de l'enfance Suisse propose du matériel et des formations proches de la pratique afin d'aider les parents à appliquer des méthodes éducatives non violentes. L'offre de cours « **Parents Plus** » ainsi que le petit monstre en peluche **EMMO**, qui aide de manière ludique les enfants à

gérer leurs émotions, font partie des nombreuses prestations que nous mettons à la disposition des parents pour prévenir la violence et leur permettre de développer des relations saines.

Informations complémentaires et matériel de la campagne

Film de la campagne

Informations de fond sur la **violence psychologique**

Programme de cours « **Parents Plus** »

Dossier thématique « **Assez, stop !** »

Contact

Tamara Parham, directrice de la communication et des partenariats / membre de la direction
+41 76 392 13 27, tamara.parham@kinderschutz.ch

Protection de l'enfance Suisse
Schlösslistrasse 9a | 3008 Berne

www.protectionenfance.ch

www.facebook.com/protectionenfancesuisse

www.instagram.com/protectionenfancesuisse

Protection de l'enfance Suisse est une fondation indépendante de droit privé, active dans l'ensemble de la Suisse. En tant qu'organisation d'utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité, en bénéficiant d'une protection au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Pour atteindre ces visées, nous fondons notre travail sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d'offres de prévention, d'un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l'enfance Suisse s'adresse aux professionnels et aux éducateurs, à des acteurs politiques, des organisations publiques et privées ainsi qu'au grand public en Suisse. Afin de financer notre travail, nous organisons des actions ciblées de collectes de fonds auprès de particuliers, d'entreprises, de fondations et d'institutions publiques.